

109 COMPANY
Société à Responsabilité Limitée au capital de 686 000 euros
Siège social : 105 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS
531 011 120 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2025**

Le 12 juin 2025,
A 10h00,

Les associés de la Société 109 COMPANY, société à responsabilité limitée au capital de 686 000 euros, divisé en 245 parts de 2 800 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation faite par la gérance.

Sont représentés :

- **Monsieur Clarence GOUJON,**
Coindivisaire en qualité d'ayant-droit de Monsieur Alexandre GOUJON,
Né le 7 novembre 2009 à Paris 15^{ème},
Demeurant 5 ruelle du Pressoir 77780 Bourron Marlotte,

- **Monsieur Stanislas GOUJON,**
Coindivisaire en qualité d'ayant-droit de Monsieur Alexandre GOUJON,
Né le 15 mars 2012 à PARIS 15^{ème},
Demeurant 5 ruelle du Pressoir 77780 Bourron Marlotte,

détenteurs ensemble de 245 parts sociales de manière indivise,

Messieurs Clarence GOUJON et Stanislas GOUJON, tous deux enfants mineurs, sont représentés par leur mère, Madame Beryl MARJOLIN, agissant en qualité d'administratrice légale.

Madame Beryl MARJOLIN, gérante non associée préside l'assemblée, et rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus au Gérant,
- Affectation du résultat de l'exercice et affectation du compte report à nouveau,
- Conventions au titre de l'article L223 – 19 du code de commerce
- Fixation de la rémunération du Gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, elle met aux voix, les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes faisant ressortir un bénéfice 4 660 euros.

BM

Elle prend acte également, en application de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, qu'aucune charge visée par l'article 39-4 du même code n'a été comptabilisée au titre de l'exercice écoulé et n'a fait l'objet d'une réintégration fiscale.

En conséquence, les associés donnent au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 4 660 euros au poste de « report à nouveau » qui s'élève, après cette affectation, à 528 807 Euros.

L'Assemblée Générale décide ensuite d'affecter la totalité du poste « report à nouveau » au poste « autres réserves », qui s'élève ainsi à 528 807 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 0 euros, soit 0 euros par part sociale

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 0 euros, soit 0 euros par part sociale

Exercice clos le 31 décembre 2024 : 68 000 euros, soit 277,55 euros par part sociale
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 68 000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En suite d'erreurs matérielles qui ont été faites sur les procès-verbaux de plusieurs Assemblée Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale décide :

- de ratifier l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2018, d'un montant de 79 600 euros, au poste « report à nouveau » ;

- de ratifier l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2019, d'un montant de - 863 euros, au poste « report à nouveau » ;

- de ratifier l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2020, d'un montant de - 3631 euros, au poste « report à nouveau » ;

- de ratifier l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2021, d'un montant de - 16 626 euros, au poste « report à nouveau » ;

- de ratifier l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2022, d'un montant de 50 074 euros, au poste « report à nouveau ».

Par ailleurs, l'Assemblée Générale précise que les dividendes distribués depuis le 31.12.2015 ont été les suivants :

BM

Exercice clos le 31.12.2015 : 40 000 euros
Exercice clos le 31.12.2016 : 0
Exercice clos le 31.12.2017 : 20 000 euros
Exercice clos le 31.12.2018 : 0
Exercice clos le 31.12.2019 : 0
Exercice clos le 31.12.2020 : 0
Exercice clos le 31.12.2021 : 0
Exercice clos le 31.12.2022 : 0
Exercice clos le 31.12.2023 : 0
Exercice clos le 31.12.2024 : 68 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la gérante n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos et décide que la gérante ne sera pas rémunérée jusqu'à décision contraire des associés.

L'Assemblée Générale prend acte que les cotisations sociales de la gérante ont été prises en charge par la société au cours de l'exercice clos. Elle décide de maintenir cette prise en charge ainsi que le remboursement des frais engagés dans l'exercice de son mandat, sur présentation des justificatifs correspondants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Gérante déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

Madame Beryl MARJOLIN
Gérante



Monsieur Stanislas GOUJON
Associé
Représenté par Madame Beryl MARJOLIN



Monsieur Clarence GOUJON
Associé
Représenté par Madame Beryl MARJOLIN



ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Certifié conforme le 27 août 2025



Beryl Marjolin, gérante

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 109 COMPANY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 313 074 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 660 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 103			2 103
Immobilisations financières	69 599			69 599
Total	71 702			71 702
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 103			2 103
Immobilisations financières	44 380			44 380
Total	46 483			46 483
ACTIF NET				25 219

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 221 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 205		1 205
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	30 016	30 016	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	31 221	30 016	1 205
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS CAT A RECEVOIR	5 135
Total	5 135

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 686 000,00 Euros décomposé en 245 titres d'une valeur nominale de 2 800,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 77 998 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 259	9 259		
Dettes fiscales et sociales	551	551		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	68 188	68 188		
Produits constatés d'avance				
Total	77 998	77 998		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	68 188			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	2 400
Total	2 400

Certifié conforme le 27 août 2025

Bilan actif


 Beryl Marjolin, gérante

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 103	2 103		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	19 968		19 968	19 968
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	48 426	43 337	5 089	5 089
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 205	1 043	162	162
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	71 702	46 483	25 219	25 219
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	30 016		30 016	54 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	605 150		605 150	400 000
Disponibilités	652 688		652 688	821 383
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 287 855		1 287 855	1 275 753
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 359 556	46 483	1 313 074	1 300 972
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	686 000	686 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 268	20 268
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	524 147	215 571
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 660	376 576
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 235 076	1 298 416
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	188	188
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 259	2 369
Dettes fiscales et sociales	68 551	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	77 998	2 556
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 313 074	1 300 972
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	77 998	2 556
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié conforme le 27 août 2025

Compte de résultat

Beryl Marjolin

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			10 036	35 793
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			10 036	35 793
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-10 036	-35 793
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				53 628
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15 247	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15 247	53 628
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			15 247	53 628
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			5 211	17 835

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		553 745
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		553 745
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		195 004
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		195 004
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		358 741
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	551	
Total des produits (I+III+V+VII)	15 247	607 373
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 587	230 797
BENEFICE OU PERTE	4 660	376 576
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		